Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20120621-2012-06-21_083-DE

Date de télétransmission : 25/06/2012 Date de réception préfecture : 25/06/2012

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 juin 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 juin 2012 Publié le 22 juin 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participant au vote : 59

Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations : 13

Membres présents :

	mentores presentes:	
M. François REBSAMEN	M. Yves BERTELOOT	Mme Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CAMBILLARD.

Membres absents:

nientores woseitts .		
M. Patrick CHAPUIS	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET	
M. Alain MILLOT	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. François DESEILLE	
M. Georges MAGLICA	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Colette POPARD	
Mme Claude DARCIAUX	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MARCHAND	
M. Gilles MATHEY	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Hélène ROY	
M. Patrick BAUDEMENT	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI	
Mme Geneviève BILLAUT	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Jean-Yves PIAN	
M. Murat BAYAM	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR	
M. Rémi DELATTE	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER	
M. Philippe BELLEVILLE	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU	
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL	
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER	
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.	

GD2012-06-21 083 N°83 - 1/2

OBJET: CULTURE ET SPORTS Piscine Olympique - Rapport d'activité du délégataire au titre de l'année 2011

Conformément aux dispositions de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire a transmis à l'autorité délégante le rapport annuel d'exploitation 2011 dont une synthèse est annexée à la présente délibération.

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- de prendre acte de la présentation de la synthèse du rapport d'activité de l'année 2011.

GD2012-06-21_083 N°83 - 2/2



Mars 2012

Rapport d'exploitation

Janvier 2011-Décembre 2011



SOMMAIRE

L'année 2011 en synthèse	2
La fréquentation 2011	3
Détails des fréquentations	3
Les fréquentations grand public	4
La fréquentation des établissements scolaires	5
La fréquentation des structures et des associations	5
La plongée	
Les actions de partenariat	6

Qualité perçue et engagements de services	8
Niveaux de satisfaction des usagers du site	
Moyens mis en œuvreLes horaires de fonctionnement et d'ouverture	
Les activités encadrées proposées	10
Ressources humaines et bilan social	
Gestion du patrimoine	11
La gestion des énergiesSous-traitants sollicités	1:
Résultats financiers	

L'année 2011 en synthèse

416 423 Personnes accueillies

+8 % de progression (mai 2010 – mai 2011)





2 243 013 € HT de CA

+ 25% de progression par rapport au prévisionnel (+15 % sans Vinci)

1 463 266 € HT sur l'année civile 2010

90% de clients satisfaits et très satisfaits

Site internet

108 978 visites dont 70 765

visiteurs uniques

Les faits marquants :

- ⇒ 07 janvier 2011 : Organisation soirée pour Vinci construction
- ⇒ 28-29-30 janvier 2011 : participation au Loisiroscope
- ⇒ 26 mars 2011 : journée plongée recycleur (50 plongeurs de toute la France)
- ⇒ 2 avril 2011 : nuit de l'eau avec plus de 500 personnes
- ⇒ 14 au 17 avril 2011 : championnats de France Jeunes
- ⇒ 30 avril et 1 mai 2011 : week-end anniversaire (soirée culturelle et animations le dimanche)
- ⇒ Juillet-Août 2011 : animations estivales tout au long de l'été
- ⇒ Août 2011 : première journée dons du sang organisée sur place (+ de 80 donneurs)
- ⇒ 5 septembre 2011 : Changement des horaires d'ouverture
- ⇒ 11 septembre 2011 : Le vélo tour permet à plus de 10 000 personnes de passer dans l'espace plongée
- ⇒ 15-16 octobre 2011 : fête de la plongée
- ⇒ 2-3 décembre : Téléthon
- ⇒ 16 décembre : 2^{ème} journée dons du sang (+50 donneurs)

La fréquentation 2011

Détails des fréquentations

286 399 (68.8 %) entrées Publics



Fréquentation annuelle : 416 423 baigneurs

60 198 (14.5%) entrées Scolaires

54 049 de mai 2010 à avril 2011

32 549 (7.8%) entrées Clubs

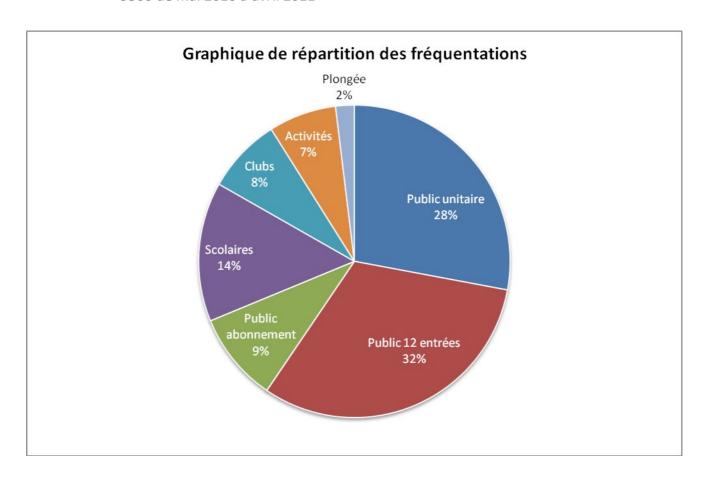
34 850 de mai 2010 à avril 2011

29 218 (7.0%) entrées Activités

24 629 de mai 2010 à avril 2011

8 059 (1.9%) entrées plongée

9500 de mai 2010 à avril 2011



Les fréquentations grand public

L'accueil du public s'est fait sur 345 jours pour un total d'environ 3520 heures avec au minimum 65% de la surface d'eau disponible. Nous enregistrons une part importante d'habitués. En effet sur les 317 575 entrées publiques comptabilisées, 40,6 % le sont sous la forme de cartes 12 entrées et 21% sous la forme d'abonnements. Il faut voir ici le reflet d'un ensemble d'utilisateurs fidèles à l'établissement, souhaitant conserver une grande souplesse et liberté d'accès.





77% des usagers « grand public » sont des adultes (30% bénéficient de tarifs réduits) contre 23% de moins de 16 ans. Cette répartition tend à s'équilibrer si l'on prend en compte les clubs et les scolaires puisque nous totalisons alors près de 45% de moins de 16 ans. Ces statistiques sont stables depuis l'ouverture.

La fréquentation des établissements scolaires

En 2011, nous avons accueilli près de 87 classes primaires issues de 38 écoles et de 22 communes pour un total de 1851 séances et de 46 587 élèves. S'ajoute 5 établissements secondaires et 2 d'enseignement supérieur pour un total de 389 séances et 13 611 élèves

Nous notons une satisfaction générale des enseignants sur l'accueil, le projet pédagogique et son mode de communication (rubrique internet et fiches pédagogiques téléchargeables). Un travail de mutualisation pédagogique est mené avec l'Académie de Dijon et les piscines de l'agglomération.

Il subsiste des difficultés à faire cohabiter les exigences réglementaires (encadrement, espace de travail), les souhaits des enseignants et des classes à effectifs de plus en plus importants. Sur le plan pédagogique, nous notons une très bonne progression des enfants en primaire vers une plus grande autonomie.

Un partenariat s'est instauré avec le CREPS de DIJON – BOURGOGNE sur les conditions de pratiques, les formations, les stages pédagogiques des étudiants, ...

La fréquentation des structures et des associations

Plus de 41 structures, dont 29 de l'agglomération et 14 encadrant des publics spécifiques, fréquentent l'établissement sur plus de 60 heures par semaine. Le mode de pratique est très hétérogène allant d'une heure par mois pour certaines associations de personnes en situation de handicap à plus de 40 heures par semaine pour les clubs sportifs. La présence importante de l'ADN et du Pôle Espoir natation (75% des réservations de ligne d'eau) a permis un partenariat fort. Les très bonnes relations, les échanges réguliers et constructifs ont permis à ces deux structures de trouver leur place au sein de l'établissement. A ce jour, de nombreux salariés de l'ADN effectuent des remplacements et un des salariés en CDI a été placé sur un emploi partagé construit avec l'ADN.

Les retours des clubs extérieurs venant en stage de natation pendant les vacances scolaires sont très positifs (établissement, qualité de l'accueil). Le Centre de Rencontre International est le lieu d'hébergement privilégié. Enfin, une majorité de petits clubs viennent pratiquer simplement sans rechercher plus de relation.

Une attention particulière à été portée dans le cadre de l'accueil des clubs encadrant des personnes en situation de handicap (écoute des besoins, mise à disposition du personnel de la piscine Olympique, consultation pour l'achat de matériel, ...)

Au delà d'une mise à disposition d'espace, nous travaillons avec l'ensemble des clubs sur des actions spécifiques (plongée, nuit de l'eau,...).

Nous constatons de plus en plus de demandes en quantité et en diversité sur des tranches horaires proches (midi, fin d'après midi et début de soirée). Cela nécessitera dans les années à venir la mise en place d'une gestion plus rigoureuse des espaces et d'une nécessaire harmonisation des demandes des clubs.





Typologie de public	Nombre
Baptêmes	391
Plongées encadrées	83
Plongées libres	145
Formation N1	48
Structures du Grand Dijon	6 Structures / 107 heures
Structures extérieures au Grand Dijon	44 Structures / 145.5 heures

La plongée

La mise en place de la nouvelle gamme d'activités a permis de proposer des produits plus adaptés au public et augmenter l'utilisation de cet espace. Les projets menés avec les services jeunesse de certaines collectivités ont favorisé le développement de l'activité et son accessibilité (cf. page 24)

Les actions de partenariat

La Piscine Olympique du grand Dijon, partenaire des actions sociales des collectivités.

Plongée : Vacances pour ceux qui restent, CMIS, Service jeunesse municipaux (Quétigny, Longvic)

La Piscine Olympique du Grand Dijon est le relais d'actions menées par la ville de Dijon à destination des jeunes. Elle est partenaire dans deux dispositifs déclarés « Accueil collectif de mineurs » auprès de la direction départementale de la cohésion sociale : l'opération « Vacances pour ceux qui restent » et le dispositif du centre municipal d'initiation sportive.

Pour un coût peu onéreux, l'opération « Vacances pour ceux qui restent » permet à des enfants de 8 à 14 ans de découvrir la pratique de la plongée durant un stage de 5 jours (en période de vacances) dans la fosse de la Piscine Olympique. Le dispositif est dupliqué pour le centre municipal d'initiation sportive de Dijon dans les mêmes conditions de pratique à raison d'une séance par semaine, 5 semaines de suite. Il a pour vocation l'initiation à une activité sportive avec en ligne de mire la poursuite de ce sport par l'enfant dans un

club sportif. Ces deux actions sont encadrées par un moniteur de la piscine. Elles ont permis à 80 enfants différents de découvrir cette activité sportive particulière à travers 62 séances de 2 heures. (400 passages).



La piscine Olympique rend ainsi accessible la pratique de la plongée (coût réduit, encadrement et matériel mis à disposition, ...).De cette manière, elle se donne les moyens d'accueillir les groupes venant des services jeunesses municipaux (Longvic, Quétigny) pour leur faire découvrir la pratique de la plongé.





Accueil de personnes en situation de handicap

Un partenariat avec les associations encadrant la pratique des personnes en situation de handicap.

Ouverte depuis le 1er mai 2010, la Piscine Olympique du Grand Dijon est un établissement profitant d'une conception favorisant l'accessibilité des personnes en situation de handicap : pas de marche, vestiaires et sanitaires spécifiques, pente douce pour descendre dans 2 bassins. L'accessibilité ne se résumant pas simplement au bâtiment, la Piscine Olympique met en place des actions de partenariat avec les associations et les institutions de l'agglomération dijonnaise.

L'association « Et moi je veux nager » permet à des enfants en situation de handicap de découvrir le milieu aquatique. Depuis septembre 2011, à raison de 2 heures par semaine, un moniteur de la piscine rejoint l'équipe d'encadrement afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des nageurs handicapés. L'achat

d'un siège de mise à l'eau mobile à la rentrée 2011 s'est fait de concert avec le club « Handphyclub » Le modèle retenu a été acheté par la piscine Olympique après avoir interrogé le club sur ce produit. Trois fauteuils de mise à l'eau spécifique aux piscines sont également été ajoutés en 2011. Cela a représenté plus de 10 000 € d'investissement sur 2011.



La piscine Olympique à l'écoute des institutions

En 2011 dix institutions encadrant des personnes à mobilités réduites ont trouvé des solutions pour venir à la piscine Olympique. Face à la spécificité et à la diversité des « handicaps », c'est dans le dialogue et l'écoute que l'équipe de la piscine a donné des réponses aux problèmes des établissements. IME (instituts médico-éducatif), CAMSP (centre d'actions médico-sociales précoce), SESSAD (service d'éducation spécialisée et de soins à domicile), FAM (foyer d'accueil médicalisé), viennent à la piscine en moyenne 1 à 2 fois par semaine avec des effectifs de 4 à 8 personnes.

Le passage en caisse est facilité, les moyens de paiements sont adaptés, des vestiaires collectifs sont mis à disposition (suivant la demande) et du matériel pédagogique est mis à disposition. Deux services du centre hospitalier et universitaire de Dijon (psycho pédiatrique et gériatrique) et un lycée (Chevigny Saint-Sauveur) profitent également de l'établissement sur des horaires spécifiques au regard de la fréquentation de la piscine et du handicap.

La Nuit de l'Eau

La nuit de l'eau est organisée alternativement depuis plusieurs années sur la piscine du Carrousel et celle de Chenôve. Nous avons souhaité mettre en avant le caractère intercommunal de l'équipement et proposer aux organisateurs de délocaliser l'opération sur le site de la Piscine Olympique.

Cette opération a été un réel succès, puisqu'elle a permis à l'UNICEF d'augmenter de façon très significative les dons perçus par rapports aux années précédentes.

Dons du sang

Deux opérations de collecte ont été organisées sur site afin de faciliter les prélèvements et trouver de nouveaux donneurs. Une façon de renforcer l'image sport santé de l'établissement.





Formations BAFA

Association d'éducation populaire et inscrite fortement dans le mouvement des vacances et loisirs sportifs, l'UCPA était hier habilitée sur 6 régions et formait 1300 stagiaires par an. Ce positionnement de l'association sur le BAFA est envisagé pour répondre aux besoins en animateurs des séjours organisés par l'Union.

Dans un souci de maillage et de développement territorial, nous avons demandé et obtenu l'habilitation sur la région Bourgogne, cela revêt un avantage économique pour les stagiaires Bourguignons qui venaient suivre leurs stages BAFA à l'UCPA dans d'autres régions. Ceci impliquait en effet un surcoût du stage du fait des transports. Au regard de la crise économique, nous cherchons donc à diminuer cet aspect pour les stagiaires Bourguignons en diminuant les frais de transport et en développant des sites de proximité (Piscine Olympique du Grand Dijon, Centre omnisport de Mâcon),

De plus cela nous permet un développement de nos compétences en orientant les formations BAFA Bourguignonnes vers des formations BAFA qualification « Surveillant de Baignades » compte-tenus des manques d'animateurs qualifiés. Nous organiserons ainsi annuellement 2 stages de qualification SB à Dijon pour un total de 50 personnes formées.

Examens et formations BNSSA

La demande de diplômés est très importante dans ce secteur, pour cela nous souhaitons rentrer dans le paysage de ce cursus de formation. Le site se prêtant complètement à l'organisation de l'examen, celui-ci s'est déroulé à la Piscine Olympique en lieu et place du bassin de Chenôve. Cela nous a permis de toucher directement les jeunes diplômés.

La rénovation du diplôme et le transfert de compétences préfecture –DDCS pose quelques problèmes pour la saison 2011-2012. Nous devrions mettre en place une formation sur un nouveau modèle en 2012. Cette formation viendra compléter celle organisée par le CREPS de Bourgogne. En effet d'un commun accord, nous avons identifié les besoins et ainsi adapté l'offre. Le CREPS restera donc positionné sur une formation continue tout au long de l'année, à raison d'une séquence hebdomadaire, alors que nous nous concentrerons sur une formation modulaire de deux séquences d'une semaine positionnées sur les vacances scolaires de février et avril.

Soutien dans les organisations des compétitions

Notre équipement a accueilli un nombre important de compétitions de haut niveau. Notre investissement s'est avéré relativement important, notamment pour l'organisation des championnats de France Jeunes. Celui-ci a été apprécié et reconnu par l'Alliance Dijon Natation et les clubs présents.

Emplois partagés

Un plan emploi s'est mis en place avec l'ADN. Nos maîtres nageurs effectuent des remplacements au sein de l'association et un emploi CDI temps plein a été construit pour un entraineur de l'ADN (25h + 14h).

Qualité perçue et engagements de services

En complément du dispositif d'enquêtes de satisfaction mené en mars 2011 sur les espaces Piscine/Plongée, conformément aux engagements pris par l'UCPA, une démarche de certification est en cours avec l'accompagnement du Service Qualité UCPA.

Niveaux de satisfaction des usagers du site





90% des usagers sont satisfaits (dont 35% très satisfaits).





Moyens mis en œuvre

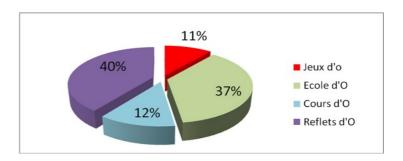
Les horaires de fonctionnement et d'ouverture

	Toute l'année
Lundi	10h-20h
Mardi	10h-21h
Mercredi	9h-20h
Jeudi	10h-20h
Vendredi	10h-21h
Samedi	9h-18h
Dimanche	9h-18h

Les activités encadrées proposées

+ de 1000 personnes encadrées par semaine (hors scolaires)

Répartition des fréquentations aux activités encadrées



Ressources humaines et bilan social

Nous employons actuellement 27 équivalents temps plein pour 35 salariés.

Actions de formation continue du personnel

Plusieurs actions de formation continue ont été mises en place cette première année :

Catégorie de personnel	Type d'action	
Moniteurs et Direction	Formation et révision secourisme (X2)	
	Formation incendie	
Equipe d'accueil	Savoir optimiser son accueil et ses ventes	
	Formation incendie	
Equipe d'entretien	Habilitation électrique	
	Habilitation travail en hauteur	
	Formation incendie	
Direction	Déploiement de la norme EN-15288	
	Droit social des salariés	
	Formation incendie	
	Formation tutorat	
	Formation management	
	Formation projet d'établissement	

Gestion du patrimoine

La gestion des énergies

	Chaleur	Electricité	Eau
Total quantité d'énergie	3126 MWh U	2 861 MWh U	44 849 m3

Sous-traitants sollicités

Nature de contrat ou de la prestation.	Nom de la société
Contrat de maintenance ou autres:	
Traitement des nuisibles	Ratunet
Déneigement du parking	BOUSSAGEON
Maintenance P2	COFELY
Maintenance P3	COFELY
Maintenance ascenseur	Thyssenkrupp via Cofély
Maintenance Serrurerie	CROSSO
Enlèvement ordures ménagères	Veolia
Maintenance Robots Aspirateur Piscine	Hexagone
Maintenance Auto laveuse	SNJB
Entretien espace vert	IDEE 21
Entretien toiture végétale	IDEE 21
Nettoyage des vitres	IDEE 21
Maintenance gestion des entrées	Elisa th
Sécurité de site (sur site)	S3M
Sécurité du site (a distance)	Télésurveillance
Maintenance Anti intrusion	ALTEC
Maintenance Vidéo surveillance	ALTEC
Prélèvement analyse des eaux de piscine	Labo départemental
Prélèvement analyse légionnelle de l'ECS	ALPA
Maintenance Compresseur Plongée	BAUER
Maintenance matériel Plongée	AQUADIFF
Maintenance fontaine à eau	Culligan
Maintenance Ozoneur	Prominent via Cofély
Maintenance protection ozoneur	Pro cath via Cofély
<u>Vérification réglementaires:</u>	
Vérification réglementaire Disconnecteur	COFELY
Vérification réglementaire polluant dans l'air	COFELY
Vérification réglementaire du niveau de bruit	COFELY
Vérification réglementaire Extincteurs	Desautel
Vérification réglementaire SSI général	Apave
Verification réglementaire SSI et DM	Inéo via Cofély
Vérification réglementaire SSI Désenfumage	AMS via Cofély
Vérification réglementaire Electrique	Apave
Vérification réglementaire Mur Mobile	Apave
Vérification réglementaire Ascenseur	Apave
Formations:	
Formation Evacuation	Desautel
	Desautei
Formation utilisation extincteurs	Desautel

Formation travail en hauteur	Apave	
Fournisseurs principaux:		
Fournitures consommable et produits d'entretien	Réso	
Fournisseur EPI	LBA Thivel	
Fournisseur produits nettoyage bassin	Myrtha Pools	
Fourniture Chauffage	DALKIA via Cofély	
Fournitures Eau	Lyonnaise des eaux via Cofély	
Fournitures Electrique	EDF suez via Cofély	
Fournisseur de carrelage	BUCHTAL	
Matériel outillage	Leroy Merlin	
Matériel outillage	Manutan	
Produits colorant bassin	Aqua couleur	
Produits analyse d'eau de piscine	ARCH	
Fournisseur de sel déneigement	DDE Parc => CG21	
Matériel Handi	LMP	
Produit sauna et hammam	La maison du sauna	
Mobilier de piscine	REA	
Mobilier de piscine	FABALU	
Mobilier de piscine	Les jardins de Gally	
Grille de sol	EMCO	
Matériel de communication interne	Talkie Walkie France	
Fournisseur de produits désinfection plongée	Abyssnaut	
Prestataires Occasionnels:		
Carreleur et revêtements de sol	THEULOT	
Peinture et patène	BAFFY	
Lumière extérieur	DEMONGEOT	
Support de communication	Publistik	

Résultats financiers

TOTAL CHARGES	2 162 478 €
TOTAL PRODUITS	2 243 013 €
RESULTAT NET AVANT REPORT	80 535 €
Intéressement GD - 60%	48 321 €

Coût moyen par baigneur à 5.77 € TTC (contre 6.01 en 2011)

Prix d'entrée moyen par baigneur (activités y compris) à 3,02 € TTC.



CONTACTS **Mathieu ABBATE** Tél. 03.80.27.04.61 UCPA Collectivités, une entité de UCPA